

Opinion | De meilleurs salaires et conditions de travail pour les travailleurs essentiels

Les salariés du commerce, de la propreté, de la sécurité privée et des services à la personne ont été essentiels à la continuité économique. Pour Olivier Guivarch, secrétaire général de la fédération des services CFDT, appelle les organisations patronales à s'engager pour la revalorisation des salaires de ces travailleurs.



« Trente-huit branches professionnelles du champ des services ont leur premier niveau de salaire en dessous du SMIC. »
(Romuald Meigneux/Sipa)

Par **Olivier Guivarch** (secrétaire général de la fédération des services CFDT)

Publié le 3 févr. 2022 à 9:05 | Mis à jour le 3 févr. 2022 à 9:07

Peu considérés, souvent ignorés, les salariés de la sous-traitance et de la prestation de services étaient pour beaucoup résignés à ne pas pouvoir rêver d'un salaire autre que celui du SMIC. Jusqu'à la crise du Covid-19 qui a révélé le caractère essentiel de leur

activité et réveillé des exigences bien légitimes. La prise de conscience générale n'a pourtant pas modifié la ligne des organisations patronales et des entreprises de la grande distribution, de la propreté, de la sécurité et des services à la personne.

Trente-huit branches professionnelles du champ des services ont leur premier niveau de salaire en dessous du SMIC. Le dialogue social dans les branches et les entreprises est difficile alors qu'il est plus que jamais nécessaire de faire le pari de l'intelligence collective et d'un dialogue social qui dépasse les logiques de postures.

« Les augmentations s'arrachent par centimes. »

Les entreprises ont pu compter sur les aides de l'Etat pour maintenir l'emploi, sans que celles-ci ne soient conditionnées à de bonnes pratiques sociales. Elles ont également bénéficié du dispositif de la prime défiscalisée qui avait pour objectif d'améliorer ponctuellement le pouvoir d'achat des travailleurs. Celles qui s'en sont saisies l'ont fait pour une grande majorité avec des montants dérisoires accordés aux travailleurs, au prix d'un rapport de force engagé par les représentants des salariés.

Dans la grande distribution, les dividendes distribués ont dépassé le milliard d'euros en 2021. Des résultats exceptionnels qui ne se sont pas traduits par une revalorisation des salaires, ni par une amélioration des conditions de travail. Les entreprises de services à la personne, de propreté et de sécurité sont en crise de recrutements face à des besoins qui augmentent.

Dans la branche des entreprises de services à la personne, on parle de « métiers de centimiers ». Les augmentations s'arrachent par centimes. Dans le secteur de la prévention-sécurité, cinq niveaux de salaires sont en dessous-du SMIC.

Les employeurs ont les moyens d'agir pour des emplois de qualité et une redistribution des richesses plus équitable.

Dépasser le cap du label

La responsabilité sociétale des entreprises doit dépasser le cap du label. Il est temps de redonner du sens aux métiers des travailleurs essentiels. Il est temps que les

employeurs agissent sur les rémunérations, les conditions de travail, le temps de travail, le parcours professionnel et la formation.

Covid-19 : portrait des travailleurs « essentiels » du quotidien en Ile-de-France

Il ne s'agit pas d'un simple signe d'impatience de revendiquer de meilleurs salaires pour les travailleuses et travailleurs du champ des services, c'est une alerte sur l'urgence d'oeuvrer collectivement à un meilleur partage des richesses et une plus forte attractivité de nos secteurs. Un dialogue social loyal et de qualité est incontournable pour y arriver.

Olivier Guivarch est secrétaire général de la fédération des services CFDT.